

LA POLITIQUE DE PRODUCTION ET DE RECETTES—LES
ENTRETIENS AVEC LES DIRIGEANTS AGRICOLES

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, afin que ces divers programmes ou programmes partiels puissent être mis au point, puis-je demander au ministre si, à la suite des entretiens qui sont censés avoir lieu avec les dirigeants agricoles dans les prochains dix jours, il fera une déclaration subséquente à la Chambre pour en indiquer les résultats et esquisser un peu clairement les propositions qu'il présentera à la Chambre?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): De nouveau, le député insiste pour proposer des dates et des moments qui ne me regardent pas du tout, à mon avis. Il y aura des entretiens d'ici une quinzaine de jours, mais je ne suis pas sûr si, par suite de ces entretiens, il serait utile de faire une autre déclaration. Lorsqu'une décision aura été prise par suite de toutes les consultations qui ont lieu présentement et des nombreuses consultations que nous avons avec les agriculteurs des Prairies, je serai heureux d'élucider la question devant la Chambre.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LA GRÈVE À LA GENERAL MOTORS ET LA BALANCE DES
PAIEMENTS DANS L'INDUSTRIE DE L'AUTOMOBILE

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Peut-il informer la Chambre si la grève prolongée de l'automobile à la société General Motors a inversé en faveur des États-Unis la balance des paiements dans le domaine de l'automobile, et, dans l'affirmative, le gouvernement a-t-il un projet pour remédier à la situation?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, en passant, il y a eu également aux États-Unis une grève qui a eu un effet semblable sur la production de véhicules automobiles.

* * *

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LE CALCUL DU PRIX DES BILLETS D'APRÈS LE COURS DU
DOLLAR À 92c.—LA DIRECTIVE DE LA COMMISSION
DES TRANSPORTS

M. J. M. Forrestal (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Je demande si, pour répondre aux demandes de renseignements de toutes les parties de la Chambre, le ministre est maintenant en mesure de formuler quelques commentaires additionnels au sujet des billets de transport par avion, vu la possibilité d'obtenir des tarifs réduits si quelqu'un peu se procurer des dollars américains?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Oui, monsieur l'Orateur. La Commission canadienne des transports a fait une déclaration plutôt longue. Je crois

[L'hon. M. Lang.]

qu'elle se résume à ceci: le Comité des transports aériens décrète immédiatement que—cela s'applique à toutes les sociétés d'aviation établies au Canada—un nouveau taux de conversion des devises soit adopté au plus tard le 15 décembre 1970, et qui reflète le taux de fermeture du marché du change entre les banques pour les dollars américains comparativement aux dollars canadiens au 1^{er} décembre 1970. L'effet de cette décision et de cette directive de la CCT est de corriger l'anomalie qui existait antérieurement.

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire. Maintenant que le gouvernement est intervenu dans ce domaine, le ministre des Transports peut-il nous assurer que des indemnités seront versées à nos concitoyens escroqués par la politique précédente, particulièrement du fait de l'augmentation de ses bénéfices annoncée récemment par Air Canada?

L'hon. M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, j'ignorais totalement qu'Air Canada avait annoncé une augmentation de ses bénéfices. Quant à la première partie de la question, le député n'ignore pas que c'est totalement impossible.

* * *

LE LOGEMENT

LES LOYERS RAISONNABLES POUR LES MILITAIRES

L'hon. J. A. MacLean (Malpèque): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre sans portefeuille chargé du logement. J'aimerais savoir si tout ou partie des 40 millions supplémentaires annoncés par le ministre des Finances hier soir et qui seront ajoutés au budget de la Société centrale d'hypothèques et de logement serviront à des prêts permettant des loyers raisonnables pour les militaires affectés dans des villes telles qu'Ottawa et qui doivent, dans bien des cas, verser au moins la moitié de leur solde pour n'obtenir que des logements insuffisants?

L'hon. Robert K. Andras (ministre sans portefeuille): Monsieur l'Orateur, la subvention accordée à la SCHL intéresse les gens situés dans la dernière moitié et le dernier tiers de l'échelle des revenus. Qu'il s'agisse de ces 40 millions, d'autres sommes dépensées cette année ou qui le seront l'année prochaine, c'est le but de ces dépenses. Je remercie le député d'avoir attiré mon attention sur ce sujet. Je ne manquerai pas de l'étudier et si le niveau de revenu des militaires en question remplit les conditions nécessaires pour leur donner droit à ce genre de logements, nous ferons tout notre possible pour les leur fournir, compte tenu des restrictions budgétaires.

L'hon. M. MacLean: Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Le ministre pourrait-il discuter de cette question avec son collègue le ministre de la Défense nationale, étant donné que ces militaires ne choisissent pas leur lieu de résidence mais y sont affectés selon les besoins de l'armée?

L'hon. M. Andras: Je serais heureux de le faire, monsieur l'Orateur.